

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METEO-FRANCE 2 OCTOBRE 2009

Moins 2,4 millions d'euros au budget 2009 : des coupes sombres bien opaques même pour les administrateurs !

Serge Taboulot (Dijon) siégeait au nom du SNITM-FO à ce conseil. Un horaire avancé à 9h avec un ordre du jour inversé pour permettre à Jean Jouzel, président du Comité Scientifique consultatif de l'établissement (Comsi), de nous présenter ses conclusions et recommandations.

Présentation des conclusions du Comité Scientifique et du programme de recherche :

Jean Jouzel, scientifique de renom, dont par ailleurs le mandat expire en fin d'année et qui souhaite apparemment passer le flambeau, nous présente de manière très didactique les orientations recommandées par le Comsi. Sans s'affranchir des demandes issues du CSM, elles se répartissent autour de 3 directions principales :

1. La **modélisation numérique**, en particulier le saut qualitatif des prévisions issues d'AROME, que le Comsi souhaite mieux quantifier, tout en recommandant des directions complémentaires comme la prévision de la grêle ou l'assimilation des observations satellites.
2. La contribution de MF à l'**AR5 du GIEC** que le Comsi souhaite aussi productive que celle de l'AR4, se félicitant de l'excellente collaboration avec l'IPSL et le Cerfacs. Jean Jouzel précise que les résultats de simulations iront dans le sens d'une meilleure régionalisation des résultats, devront intégrer du « court terme » (10 à 20 ans) et se situer en amont des fameux « scénarios économiques » (A2, B1, etc...), souvent critiqués pour leur côté peu réaliste. La modélisation fera donc plutôt diverses hypothèses de compositions atmosphériques et donnera au plus tôt (sans doute dès 2011) des résultats exploitables par les économistes comme par les chercheurs spécialisés dans les impacts.
3. Le « **chantier méditerranée** », vaste et ambitieux projet pluridisciplinaire dans lequel Météo-France interviendra dans les programmes HyMex (étude sur les évolutions du cycle hydrologique, et donc les risques de sécheresses accrues ou d'événements pluvieux extrêmes) et ChArMEX (chimie et aérosols atmosphériques, et donc les interactions avec les feux de forêt, les poussières sahariennes, etc...)

Jean Jouzel termine son exposé en apportant le soutien du Comsi à SAFIRE, l'unité mixte (MF-CNES-CNRS) des avions de recherche, fortement menacée dans son implantation par l'arrêt des activités aériennes de la base de Toulouse-Francazal. Il nous est précisé que la décision réelle pour la localisation sera prise en février 2010, avec si besoin une relocalisation rapide à Toulouse Blagnac (*Ne pourrait-on être plus respectueux des personnels en préparant dès maintenant cette relocalisation qui semble inéluctable, alors qu'on va encore réagir dans l'urgence ? Parions dès ce jour pour des Algéco à Blagnac l'été prochain !*)

Philippe Bougeault, nouveau directeur de la recherche, présente ensuite les programmes de recherche de l'établissement jusqu'en 2011. Aucun scoop dans cette présentation, dans la droite lignée du document d'orientation 2010-2015 de son prédécesseur Eric Brun (dont on apprend par ailleurs la nomination comme président du conseil scientifique de l'IPSL)

Après avoir remercié les intervenants, François Jacq reprend le cours normal de l'ordre du jour. Il accueille 2 nouveaux administrateurs (l'amiral Bernard ROGEL pour la défense et M. Maurice GEORGES, nouveau Directeur des Services de la Navigation Aérienne), approbation du CR du précédent CA, puis un point d'actualité (évoquant par exemple Metnext et une situation de trésorerie plus correcte pour 2009... mais nous n'avons toujours aucun document de prospective réactualisé, et encore moins le pacte d'associés !)

Délibérations sur les marchés publics :

► Acquisition de télémètres et maintenance associée

Il s'agit d'un marché passé par un accord cadre de 6 ans, qui conduira au renouvellement des télémètres de nuages, 107 unités au minimum et 205 maxi, pour équiper, les plate formes aériennes, plus éventuellement notre réseau, les plate formes Hélicoptère des SAMU ou des aéroports non RSTCA. Un total de 2 à 4 M€ ,sur la base de 3 entreprises qui ont concouru, avec la tentative louable de prendre en compte les coûts de maintenance sur 10 ans. VAISALA est la société retenue, avec les télémètres CL31.

Notre avis : Si nous sommes plutôt favorables à ce renouvellement d'un matériel déjà fort ancien, nous gardons traditionnellement une position de neutralité face aux décisions financières d'achat que nous n'avons jamais souhaité partager avec la direction de l'établissement.

VOTE : Pour : 15 (Etat, SPASMET) Contre : 0 Abstention : 3 (CGT, CFDT, FO)

► Fourniture de capteurs de temps présent

Marché sur appel d'offre ouvert de 4 ans, pour la fourniture de 15 à 90 (!) capteurs d'un montant compris en gros entre de 200 000 et 1 million d'euros. Le même fournisseur que le précédent est retenu avec son TW22. Mais le problème n'est pas là, et les débats portent très vite sur l'automatisation de l'observation humaine, la fourchette très large des commandes étant liée pour une grande partie au remplacement des observations humaines dans les centres départementaux amenés à fermer.

Notre avis : on ne peut que s'opposer à cette relance de la marche forcée de l'automatisation de l'observation du temps présent. Il y a déjà les insuffisances techniques de ces capteurs, pourtant connues et potentiellement graves pour la sécurité aérienne, comme par exemple dans les cas de pluie en surfusion. Mais de plus, l'aéronautique a bon dos, car ce marché vise en fait aussi à remplacer les insuffisances d'observation que vont créer les fermetures induites par cette réorganisation territoriale imbécile. Des fermetures tellement bêtes qu'on semble redécouvrir au niveau de la Direction de l'établissement qu'on ne peut guère fermer et revendre un actuel CDM sans abandonner le site de mesure qui y est installé, alors qu'il faudrait pourtant absolument conserver ces mesures pour bien assurer notre mission de surveillance du temps et du climat ! En résumé, on renvoie ces critiques totalement pertinentes de l'ensemble des représentants du personnel au projet OBS 2012 à qui il faudra bien du courage pour garantir, avec des moyens et des techniques limitées, une couverture correcte du territoire français par des observations de qualité.

VOTE : Pour : 11 (Etat) Contre : 6 (tous syndicats) Abstention : 0

► Système de radar en bande X pour le projet RYTHME

Ce marché vise à équiper les Alpes méditerranéennes d'un (puis 3 ou même 4) radars en bande X, les seuls susceptibles de garantir une couverture radar correcte de ces zones montagneuses à forts enjeux de sécurité, essentiellement face au risque de pluies torrentielles. Ces radars de technologie plus « légère » sont aussi moins chers, mais avec une portée plus limitée. 3 sociétés étaient sur les rangs, avec d'ailleurs le retour de Thalès sur ce marché des radars météo, toutefois écartée du fait d'une offre technique non conforme aux spécifications de Météo-France. Restaient donc Nuclétudes (les radars américains) et Selex (italien, mais en fait les radars allemands de Gematronic), ces derniers ayant été retenus suite à une meilleure offre aussi bien technique que financière pour un montant de 620 k€ à 2,45 M€ suivant le nombre de radars qui sera finalement commandé.

Notre avis : Nous nous sommes déjà exprimés plutôt en faveur de ce projet Rythme, avec des investissements logiques dans les nouvelles technologies Radar indispensables pour couvrir les zones de montagne, mais cela ne doit pas nous empêcher de garder notre neutralité face à ces décisions financières.

VOTE : Pour : 16 (Etat, SPASMET, CGT,CFDT) Contre : 0 Abstention : 1 (FO)

Participation de Météo-France au Groupement d'Intérêt Economique belge EUMETNET

Alain Ratier présente cette évolution qui consiste à engager Météo-France dans la participation à EUMETNET, outil de coopération en réseau de 24 services météorologiques nationaux européens (mais pas tous CEE, comme la Suisse...), qui devient un GIE Belge sans capital dans le cadre d'un nouvel accord déjà signé par 21 pays en septembre. Décodons un peu ce langage complexe... ! EUMETNET est effectivement déjà un outil de coopération à l'échelle européenne, complétant EUMETSAT (pour les satellites) et le CEPMMT (pour la prévision numérique) au niveau de programmes de recherche, d'observation ou d'information ; pourquoi donc le transformer en GIE, qui plus est de droit belge ? Officiellement, 1 : pour que son nouveau statut lui donne les prérogatives d'une personne morale (reconnaissance auprès des instances communautaires, fin de l'obligation de passer par une multitude d'accords bipartites pour les programmes, capacité d'emprunt, etc...) et 2 : belge pour avoir son siège à Bruxelles à l'Institut Royal Météorologique, à proximité immédiate des instances communautaires. François Jacq précise bien dans ses interventions toutes les réserves françaises à cette dynamique internationale pas toujours très rationnelle et sa défense d'une position prudente qui a conduit par exemple à imposer l'unanimité des membres en cas de demande d'emprunt de la part du GIE.

Notre avis : nous sommes tout à fait favorables à la mise en commun de moyens et de compétences entre pays européens. D'ailleurs Eumetnet ne fonctionne actuellement pas si mal que ça avec des programmes auxquels Météo-France participe (EUCOS pour l'obs), ou même qu'elle dirige (EUMET FREQ, E-SURFMAR, ...). Ce changement de statut d'Eumetnet nous paraît donc en fait dangereux à double titre :

- *d'une part parce que la statut de Groupement d'Intérêt Economique ne nous paraît pas adapté à son rôle, qui est d'assurer la coopération internationale entre des organismes qui ont tous un statut public*
- *d'autre part au regard de cette volonté de proximité des instances européennes, faisant d'Eumetnet un interlocuteur de type « lobby Météo »... : nous pouvons tous imaginer qu'un jour, la commission européenne se tourne vers ce nouvel interlocuteur Eumetnet pour lui demander d'intégrer tous les services météo européens. Evidemment ce serait alors pour réaliser des économies d'échelle, avec la bénédiction des pays partenaires si ce n'est l'adoption de la philosophie anglo-saxonne des services météorologiques... Tout cela nous fait naturellement frémir, et voter contre !*

VOTE : Pour : 10 (Etat) Contre : 5 (SPASMET, CGT, FO) Abstention :1 (CFDT)

Décision Modificative N°4 du budget 2009

L'exécution budgétaire des 3 premiers semestres 2009 fait apparaître surtout des recettes commerciales très médiocres, en retrait de 2,4 M€ par rapport aux prévisions (encore une nouvelle démonstration d'une année 2008 pas si atypique !). On nous propose donc tout simplement :

- De rayer d'un trait de plume 1,4 M€ de provisions (pour recettes incertaines, et c'est bien le cas !)
- De supprimer 1 M€ complémentaires des crédits de fonctionnement, avec une répartition si floue que personne n'est capable de comprendre exactement où se situent ces coupes sombres dont les services vont pâtir lourdement en cette fin d'année

Notre avis : Cette DM N°4 est scandaleuse à double titre : en ce qui concerne les recettes commerciales, nous persistons à penser que la direction commerciale a abusé le conseil d'administration depuis 2007 avec son nouveau modèle économique miracle qui nous promettait le remplacement progressif des recettes kiosque par celles de la publicité issue d'Internet (en fait, ce modèle ne fait que nous fragiliser en nous rendant encore plus dépendant de la conjoncture économique !) ; par ailleurs, Météo-France frise maintenant la dèche et son directeur financier avoue lui-même qu'on sera tout près des 100% d'utilisation des crédits destinés aux rémunérations du personnel (il se passe quoi si on dépasse ?)

VOTE : Pour : 10 (Etat) Contre : 5 (SPASMET, CGT, FO) Abstention :1 (CFDT)

Contrat de fourniture de produits et service pour EDF SA

Ce contrat nous positionne comme fournisseur d'EDF SA pour un montant cumulé de plus de 2 M€ sur 5 ans, dont les ¾ proviennent des fournitures à la DOAAT, direction d'EDF qui se charge de la mission d'équilibre entre production et consommation.

Notre avis : une fourniture de référence qui continue à étoffer notre savoir faire et rend service à la collectivité, même si nous partageons quelques doutes avec la CGT sur l'optimisation de la qualité de nos services...

VOTE : Pour :15 (Etat, SPASMET, CFDT, FO) Contre :0 Abstention : 1 (CGT)

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 27 novembre.